



Faurecia: le CCE demande un moratoire sur les suppressions de postes

Paris, 9 févr. 2009 (AFP) -

Les représentants du personnel au CCE de l'équipementier Faurecia sièges automobile (FSA) ont demandé lundi à l'unanimité un moratoire du plan de restructuration qui prévoit la suppression de 1.215 postes d'ici 2011, a-t-on appris lundi de source syndicale.

Selon Emmanuel Pioche, délégué CFDT sur le site de Brières-les-Scellés (Essonne), où 405 suppressions de postes sont prévues, cette demande de moratoire, votée jeudi à l'unanimité lors du CCE, a été rejetée par la direction, qui n'a pas souhaité faire de commentaire.

Cette motion, dont l'AFP a eu copie lundi, dénonce "de nombreuses lacunes dans la justification économique et industrielle" du plan de redimensionnement.

Ce "projet remet en cause de façon irréversible les activités de conception et de production de siège automobile de Faurecia en France", selon ce texte, qui rappelle que le CCE "travaille à un projet alternatif préservant la chaîne des métiers et la capacité d'innovation".

Par ailleurs, dans un communiqué, le député-maire d'Etampes (ville voisine de Brières-les-Scellés) Franck Marlin (UMP) "exige" la suppression du plan social, après l'annonce par le président Sarkozy d'un plan d'aides aux constructeurs français, comprenant notamment un prêt de 3 milliards d'euros sur 5 ans à chacun d'eux. En contrepartie, Renault et PSA (Peugeot Citroën) s'engagent à ne fermer aucun de leurs sites et d'éviter les licenciements.

A cet égard, M. Marlin demande à Christian Streiff, président de PSA, actionnaire à plus de 70% de Faurecia, "de respecter immédiatement son engagement en supprimant sine die le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en cours à Faurecia".

"Accepter l'aide de l'Etat, et les contreparties du plan mis en oeuvre par Nicolas Sarkozy, impose à Christian Streiff, en sa qualité d'actionnaire principal de Faurecia, d'agir et donc de mettre un terme au plan de sauvegarde de l'emploi au sein de cette société. Et cette suppression doit être immédiate!", souligne l'élu.

spe/im/fm

Afp le 09 févr. 09 à 19 59.

Ref : TX-PAR-JRR48.